

E42/E19 : circulation modifiée dès ce lundi aux environs de Jemappes

11 septembre 2015

Suite à des travaux de réhabilitation effectués sur la **passerelle piétonne de Jemappes**, la circulation sera modifiée sur l'autoroute E42/E19 à partir de ce **lundi 14 septembre jusqu'au début du mois d'octobre**.

Le nombre de voies de circulation passera de **3 à 2 bandes dans les deux sens** (passage via voie de gauche et voie centrale dans un premier temps, puis basculement dans un second temps sur bande d'arrêt d'urgence et voie de droite). La vitesse sera limitée à 70 km/h.

En **direction de Mons**, ces modifications porteront sur environ **1,5 km**.

En **direction de la France**, afin d'éviter d'impacter deux fois le trafic, la pose de signalisation sera prolongée jusqu'au **Pont de la rue Paul Pastur** pour y réaliser en même temps des travaux de réhabilitation. Les modifications de circulation porteront donc sur environ **4 km**.

Ces travaux sont réalisés avec le soutien du partenaire technique de la SOFICO, la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments du SPW.

